



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 09/07/2021

1 jeune, 1 mentor » : lancement d'un second appel à projets en soutien de l'objectif de 100 000 jeunes mentorés en 2021

Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, **Élisabeth BORNE**, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, **Sarah EL HAÏRY**, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, et **Thibaut GUILLUY**, haut-commissaire à l'Emploi et à l'Engagement des entreprises lancent ce jour le second appel à projets du plan « 1 jeune, 1 mentor », en vue de développer le mentorat en France.

Annoncé par le président de la République le 1er mars 2021 dans le cadre de l'agenda en faveur de l'égalité des chances et du plan « 1 jeune, 1 solution », le dispositif « 1 jeune, 1 mentor » vise à accroître le nombre de jeunes qui bénéficient de l'accompagnement d'un mentor (étudiant, professionnel en exercice, retraité...), pendant leur parcours scolaire, dans leurs choix d'orientation ou en phase d'insertion professionnelle. Le mentor met à disposition son expérience et ses réseaux, à raison de quelques heures par mois, avec une ambition : aider le mentoré à améliorer des compétences ou capacités qui lui permettront de se sentir plus à l'aise ou plus autonome pour avancer dans la vie. Le président de la République a

fixé un objectif de 100 000 jeunes suivis dès 2021, soit un triplement par rapport à 2020 avant un passage à 200 000 en 2022.

Un premier appel à projets lancé au printemps a conduit à une sélection de 22 structures, soutenues financièrement pour développer leurs programmes de mentorat et toucher près de 75 000 jeunes dès cette année.

Pour aller plus loin, un second appel à projets est lancé ce jour, à destination des structures d'intérêt général et avec un accent particulier mis sur l'aide aux plus vulnérables (jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou des zones rurales éloignées, etc.). Doté de 8 millions d'euros, il est ouvert du 9 juillet au 22 août 2021. Les structures peuvent se porter candidates en se rendant sur les sites du ministère de [l'éducation nationale](#) et du [travail](#).

Cet appel à projets s'inscrit dans un ensemble d'actions, dont un module en ligne dédié (www.1jeune1solution.gouv.fr/mentorat) pour permettre aux jeunes de pouvoir être mis en relation avec un mentor facilement.

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.